ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lois de financement de la sécurité sociale

Question écrite n° 70771

Texte de la question

M. Jean-Jacques Guillet appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport de la Cour des comptes de septembre 2014 sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale. La Cour des comptes recommande de renforcer la permanence des soins ambulatoires par le développement des maisons médicales de garde. Il lui demande de bien vouloir préciser si le Gouvernement entend suivre cette recommandation.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Guillet
Circonscription : Hauts-de-Seine (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70771
Rubrique : Finances publiques
Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 décembre 2014, page 10141
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)